ASC Saint-Apollinaire
Allée Louis et Antoinette Maillery
21850 Saint Apollinaire
www.asc-saintapollinaire.com

Section Tennis

asctennis@orange.fr

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2023/2024

Nom-prénom : …….

Date de naissance …….

Adresse …….

Code postal-ville ……

Courriel ……...

☎ …….

N° de licence (si déjà licencié) ……..

☐ Je m'inscris, option choisie : …….

☐ Je joins mon règlement de ……. …..en chèque (à l'ordre de « ASC St-Apollinaire Section Tennis) ou espèces

Jours et horaires souhaités (en semaine, après 18h) :……

☐ **Pour les mineurs**

Attestation dans le cadre de l'article 193 des Règlements Sportifs de la FFT pris en application des articles D. 231-1-4-1 et A. 231-3 du Code du Sport :
Je soussigné(e) M/Mme ……., exerçant l'autorité parentale sur ……, atteste(nt) que chacune des rubriques du questionnaire « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, hors disciplines à contraintes particulières » a donné lieu à une réponse négative.
Date et signature(s) des personnes exerçant l'autorité parentale

Représentants légaux :

Nom-prénom.:……

Adresse …….

Code postal-ville……

Courriel ……...

☎…….

Nom-prénom :……

Adresse……

Code postal-ville……

Courriel……...

☎…….

Fiche à transmettre à un membre du bureau ou par courrier à Roger JUGE, 25 rue de Verdun, 21850 Saint Apollinaire

Section Tennis

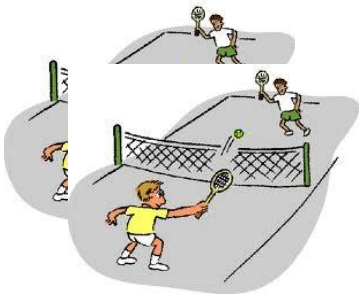

COTISATION SAISON 2023/2024 du 1er septembre 2023 au 31 août 2024

	Habitant St Apollinaire	Hors St Apollinaire
Jeunes sans entraînement	**47 €**	**62 €**
Jeunes avec entraînement 1 h - 32 semaines	**127 €**	**142 €**
Adultes sans entraînement et sans terrain intérieur l'hiver	**57 €**	**72 €**
Adultes sans entraînement et avec terrain intérieur l'hiver	**75 €**	**90 €**
Adultes avec entraînement 1 h - 22 semaines	**166 €**	**181 €**
Adultes avec entraînement 1 h - 32 semaines	**211 €**	**226 €**
Adultes avec entraînement 1h15 - 22 semaines	**191 €**	**206 €**
Adultes avec entraînement 1h15 - 32 semaines	**247 €**	**262 €**

Réduction 20% pour adultes étudiants avec cours
Réduction de 10,00€ pour le 2ème adhérent d'une même famille (même adresse) et de 20,00€ à partir du 3ème (Hors licence sans cours).

Tous les membres du bureau ont une cotisation correspondant aux habitants de Saint-Apollinaire.

L'adhésion à la Section Tennis inclut la cotisation ASC, la licence de tennis FFT, l'accès permanent aux terrains extérieurs ainsi qu'à l'éclairage des cours. L'éclairage se commande par un des quatre interrupteurs situés dans le vestiaire accessible par votre carte perforée.

Section Tennis **Saison 2023/2024**

Renseignements et adhésion : asctennis@orange.fr

Roger JUGE ☎ 06 22 43 83 70 ou Romain GARNIER ☎ 06 76 95 62 88

Inscription pour la saison 2023/2024 :

- Par courrier au Président (Roger JUGE, 25 rue de Verdun, 21850 St-Apollinaire), ou lors de l'Assemblée annuelle de section le jeudi 07 septembre 2023 à partir de 18h00, Salle Marcel Daisey, Allée Louis et Antoinette Maillary, 21850 Saint-Apollinaire.
- Chaque adhérent doit aviser le club d'un éventuel changement d'adresse, de numéro de téléphone ou d'adresse courriel.
- Le règlement du montant de l'adhésion est à fournir obligatoirement dès l'inscription avec le certificat médical pour valider la licence.

Les nouveaux venus peuvent pratiquer 2 séances d'essai SANS ENGAGEMENT

L'adhésion donne accès aux terrains extérieurs, aux vestiaires et à l'éclairage des courts

L'école de tennis reprend son activité, les mardis, mercredis et vendredis de 18h00 à 21h00 à partir du mardi 19 septembre 2023.

➔Les entrainements 22 h se terminent fin mars, les entrainements 32 heures fin juin.

Lieux d'entraînements : Ligue de Bourgogne de Tennis (automne/hiver) et complexe sportif de Louzolle à Saint Apollinaire, rue F. Mitterrand (printemps/été)

➔ Etre adhérent à l'**ASC**, est un engagement et signifie : être présent (dans la mesure du possible) et à l'heure aux entraînements mais c'est également s'investir dans la vie de l'association pour son bon fonctionnement et contribuer à créer un groupe convivial.
Equipement d'entraînement obligatoire : chaussures de tennis, short, survêtement, raquette.

Répartition prévisionnelle des joueurs avec animateur et en fonction de la disponibilité des salles et des effectifs :

- Jeunes 06 ans à 10 ans débutants le mercredi de 18h00 à 19h00
- Jeunes 08 ans et plus non débutants le vendredi de 18h00 à 19h00 et de 19h00 à 20h00
- Jeunes confirmés le mardi de 18h00 à 19h00
- Adultes le mardi de 19h00 à 21h00, le mercredi de 19h00 à 21h00 et le vendredi de 20h00 à 21h00